ANNEXE 4

à l'arrêté royal du déterminant la forme et le contenu des modèles de rapports et de comptabilité simplifiée pris en exécution des articles 498/3, § 4, 499/6, alinéa 5, et 499/14, § 4, du Code civil

REPRESENTATION - ADMINISTRATION DE LA PERSONNE
PREMIER RAPPORT

ART. 499/6, AL. 1ER, C.C.

Administrateur de la personne

Nom, raison sociale : .....
Prénom : .....
Domicile ou résidence, siège social: .....
Tél. : ....

Personne protégée

Nom : .....
Prénom : .....
Date de naissance : .....
Domicile : .....
Résidence : .....

Personne de confiance

(Mentionner « néant » s'il n'y en a pas)
Nom : .....
Prénom : .....
Domicile ou résidence : .....
Tél. : ....

Administrateur(s) des biens

(Mentionner « néant » s'il n'y en a pas)
Nom, raison sociale : .....
Prénom : .....
Domicile ou résidence, siège social : .....
Nature des relations (famille ou autre) avec la personne protégée : .....
Tél. : ....

Nom, raison sociale : .....
Prénom : .....
Domicile ou résidence, siège social : .....
Nature des relations (famille ou autre) avec la personne protégée : .....
Tél. : ....

Justice de Paix du : .....
Ordonnance de désignation du (date) : .....
N° de rôle : .....

CADRE DE VIE

Cadre de vie de la personne protégée

9. La personne protégée vit :
    - ○ en famille
    - ○ en institution : nom de l'institution ....
    - ○ seule
10. La personne protégée travaille : ... .
11. La personne protégée fréquente :
    - ○ un centre de jour
    - ○ un lieu de travail
12. La personne protégée a besoin d'un encadrement spécifique :

.....
.....
.....

REMARQUES PARTICULIERES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

TRANSMISSION DU RAPPORT

L'administrateur de la personne déclare avoir transmis le ..... un exemplaire du rapport à :

- la personne protégée (**obligatoirement,** sauf dérogation expresse du juge de paix) ;
- la personne de confiance (**obligatoirement** si une personne de confiance a été désignée).

(Biffer la mention inutile)

SIGNATURE ET DECLARATION FINALE

L'administrateur de la personne déclare avoir décrit de manière sincère et complète le cadre de vie de la personne protégée et avoir informé le juge de paix, la personne protégée et le cas échéant la personne de confiance de tous les éléments qui doivent être portés à leur connaissance.

L'administrateur de la personne

.....

.....(lieu), le.....(date) .....(signature)

REMARQUES

.....
.....
.....
.....
.....
.....